

**Veillez prendre note que ce procès-verbal est sujet à des modifications; il sera soumis au conseil de ville pour approbation lors de la séance qui aura lieu le 2 mars prochain.**

**PROCÈS-VERBAL** de la 429e séance ordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 17 février 2020, à 19 h 35, au lieu habituel des délibérations.

**SONT PRÉSENTS :**

- M. Pierre Corbeil, maire;
- Mme Karen Busque, conseillère;
- Mme Èveline Laverdière, conseillère;
- Mme Céline Brindamour, conseillère;
- M. Léandre Gervais, conseiller;
- Mme Sylvie Hébert, conseillère;
- Mme Lisyane Morin, conseillère.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

- Me Sophie Gareau, directrice générale;
- Mme Chantale Gilbert, trésorière;
- Me Annie Lafond, greffière.

**EST ABSENT :**

- M. Robert Quesnel, conseiller.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

-----

**RÉSOLUTION 2020-58**

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Céline Brindamour,

APPUYÉ par la conseillère Lisyane Morin,

QUE l'ordre du jour de la 429e séance ordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 17 février 2020, à 19 h 30, au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté avec le retrait du point 3.6.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**RÉSOLUTION 2020-59**

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 3 février 2020.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par la conseillère Èveline Laverdière,

QUE le procès-verbal de la 428e séance ordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 3 février 2020, à 19 h 32, au lieu habituel des délibérations, soit et est approuvé tel que rédigé.

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la lecture du présent procès-verbal par la greffière n'est pas nécessaire, une copie du projet ayant été remise à chacun des membres du conseil de ville au plus tard deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance, et tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**RÉSOLUTION 2020-60**

Adoption du projet de règlement 2020-06.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Léandre Gervais,

APPUYÉ par la conseillère Karen Busque,

QUE le projet de règlement 2020-06, amendant le règlement de construction 2014-08, le règlement 2014-09 relatif à l'émission des permis et certificats, ainsi que le règlement de zonage 2014-14 dans le but d'introduire de nouvelles dispositions concernant l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques, applicables aux habitations multifamiliales de 5 logements et plus, soit et est adopté tel que rédigé.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

**RÉSOLUTION 2020-61**

Adoption du second projet de règlement 2020-08.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Léandre Gervais,

APPUYÉ par la conseillère Karen Busque,

QUE le second projet de règlement 2020-08, amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but d'autoriser spécifiquement à l'intérieur de la zone 671-Cb l'usage *Serrurier*, soit et est adopté tel que rédigé.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

**AVIS DE MOTION**

Règlement 2020-08.

Un avis de motion est donné par le conseiller Léandre Gervais selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2020-08 amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but d'autoriser spécifiquement à l'intérieur de la zone 671-Cb l'usage *Serrurier*.

**RÉSOLUTION 2020-62**

Adoption du règlement 2020-10.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Èveline Laverdière,

APPUYÉ par la conseillère Céline Brindamour,

QUE le règlement 2020-10, amendant le règlement 2019-08 concernant la tarification des biens, des services et des activités, soit et est adopté tel que rédigé.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

**RÉSOLUTION 2020-63**

Adoption du premier projet de règlement 2020-12.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Léandre Gervais,

APPUYÉ par la conseillère Lisyane Morin,

QUE le premier projet de règlement 2020-12, amendant le plan d'urbanisme adopté en vertu du règlement 2014-13 dans le but de faire correspondre les limites de certaines aires d'affectation à celles de la réserve de biodiversité de la Moraine-d'Harricana, et amendant également, à des fins de concordance, le règlement de zonage 2014-14 afin d'harmoniser le découpage des zones affectées à celui des aires d'affectation concernées, soit et est adopté tel que rédigé.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

**COMMENTAIRE**

Avis de motion - règlement 2020-13.

**Avis de motion visant à présenter le règlement 2020-13 et dépôt d'un projet de règlement - Comité consultatif de toponymie.**

Ce point à l'ordre du jour est retiré.

-----

**AVIS DE MOTION**

Règlement 2020-14.

Un avis de motion est donné par la conseillère Céline Brindamour selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2020-14 établissant les règles en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire.

-----

**RÉSOLUTION 2020-64**

Approbation des dépenses payées relatives à divers travaux d'amélioration du réseau routier pour lesquels des subventions ont été octroyées par le MTMDET.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lisyane Morin,

APPUYÉ par la conseillère Céline Brindamour,

QUE le conseil de ville approuve les dépenses respectivement indiquées pour chacun des projets énumérés ci-dessous, toutes relatives à des travaux d'amélioration réalisés, ainsi que les frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321 conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports:

NO DE DOSSIER:	00025693-1-89008(08)-2017-06-16-2
LIEUX DES TRAVAUX:	Chemins Gervais, Pascalis et de la Plage
DESCRIPTION:	Pavage et rechargement de la couche de roulement
COÛT DES TRAVAUX:	250 000 \$
MONTANT DE LA SUBVENTION:	40 000 \$
PROGRAMME:	Aide à l'amélioration du réseau routier municipal
VERSEMENT:	3e versement, exercice financier 2019-2020
NO DE DOSSIER:	00027698-1-89008(08)-2018-04-09-26
LIEUX DES TRAVAUX:	Boulevard Barrette
DESCRIPTION:	Mise en place de revêtement mécanisé
COÛT DES TRAVAUX:	135 209 \$
MONTANT DE LA SUBVENTION:	102 800 \$
PROGRAMME:	Aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration
VERSEMENT:	2e versement, exercice financier 2019-2020
NO DE DOSSIER:	00028098-1-89008 (08)-2019-07-22-23
LIEUX DES TRAVAUX:	Chemin de la Mine-Goldex, boulevard Barrette, chemins du Pont-Champagne, de la Baie-Carrière et de St-Edmond
DESCRIPTION :	Rechargement granulaire
COÛT DES TRAVAUX:	74 312 \$
MONTANT DE LA SUBVENTION:	47 000 \$
PROGRAMME:	Aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration Sous-volet Projets particuliers à l'amélioration par circonscription électorale

QUE le conseil de ville atteste que ces travaux ont été réalisés sur les voies de circulation précédemment mentionnées dont la gestion incombe à la Ville conformément aux dépenses approuvées, et que les dossiers de vérification ont été constitués.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU QUE l'entente de développement culturel 2020 intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications a pour objectif la réalisation d'œuvres et le soutien aux organismes du milieu culturel;

ATTENDU QU'un projet intitulé *Danse et arts numériques* a été présenté par le Centre de musique et de danse de Val-d'Or dans le cadre du volet *Aide aux initiatives culturelles* de ladite entente;

ATTENDU QUE ce projet a pour but de favoriser la création interdisciplinaire en liant mouvement et art numérique dans de nouvelles chorégraphies qui seront présentées en mai 2020;

ATTENDU QUE ce projet respecte les objectifs poursuivis par l'entente de développement culturel et qu'il est recommandé par la direction du Service culturel aux fins de l'octroi d'une subvention de 3 050 \$ dans le cadre du volet *Aide aux initiatives culturelles*;

ATTENDU QUE le conseil de ville est d'accord avec cette recommandation;

**RÉSOLUTION 2020-65**

Octroi d'une subvention au Centre de musique et de danse de Val-d'Or pour la réalisation de son projet *Danse et arts numériques*.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Èveline Laverdière,

APPUYÉ par la conseillère Karen Busque,

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

QUE le conseil de ville autorise le versement d'une subvention de 3 050 \$ au Centre de musique et de danse de Val-d'Or dans le cadre du volet *Aide aux initiatives culturelles* de l'entente de développement culturel aux fins de la réalisation du projet décrit au préambule de la présente résolution.

QUE l'organisme devra rembourser à la Ville l'intégralité de cette subvention advenant la non-réalisation du projet pour lequel elle a été versée.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**RÉSOLUTION 2020-66**

Ratification du rapport annuel d'activités 2019 de la MRC de La Vallée-de-l'Or dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par la conseillère Lisyane Morin,

QUE le rapport annuel d'activités 2019 pour la Ville de Val-d'Or, préparé par la MRC de La Vallée-de-l'Or dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie, soit et est ratifié à toute fin que de droit.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**RÉSOLUTION 2020-67**

Demande au MERN de céder gratuitement à la Ville à des fins de voie de circulation publique les lots correspondant au chemin de Val-du-Repos et à des rues avoisinantes.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Léandre Gervais,

APPUYÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

QUE la Ville de Val-d'Or demande au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de lui céder gratuitement, à des fins municipales de voie publique de circulation, les lots projetés ci-dessous identifiés, tel que le tout est représenté sur un plan préparé par M. Benoît Sigouin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 8699 de ses minutes:

VOIES DE CIRCULATION	LOTS PROJETÉS
Chemin de Val-du-Repos	6 225 247, 625 248, 6 225 250, 6 225 251, 6 225 252 et 6 280 838 du cadastre du Québec
Partie de la rue du Marais	6 225 246 du cadastre du Québec
Rue du Souvenir	6 225 249 du cadastre du Québec
Partie du chemin Paré	6 225 250 et 6 280 837 du cadastre du Québec
Rue de la Promenade	6 225 248 du cadastre du Québec

QUE la greffière, Me Annie Lafond, soit et est autorisée à signer et à soumettre au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles tous les documents requis à cette fin.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

**RÉSOLUTION 2020-68**

Acceptation de l'offre de services de Deloitte pour l'audit et la certification de la reddition de comptes finale du programme TECQ 2014-2018.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Céline Brindamour,

APPUYÉ par la conseillère Lisyane Morin,

QUE les services de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l soient et sont retenus aux fins de l'audit et de la certification de la reddition de comptes finale du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018*, aux prix et conditions mentionnés dans son offre de services datée du 30 janvier 2020.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

**RÉSOLUTION 2020-69**

Ratification de la nomination des membres des conseils de quartier nos 4 et 7.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lisyane Morin,

APPUYÉ par la conseillère Céline Brindamour,

QUE le conseil de ville ratifie la nomination des membres des conseils de quartier 4 et 7, identifiés au tableau suivant et pour les termes indiqués :

DISTRICT ÉLECTORAL 4	DÉBUT DU MANDAT	FIN DU MANDAT
KLEINHANS, Christine	11-2018	11-2020
LAFLEUR, Félix-Antoine	11-2018	11-2020
LAVOIE, Martin	11-2019	11-2021
LÉTOURNEAU, Chanel	11-2019	11-2021
TOURIGNY, Laurier	11-2018	11-2020
TURCOTTE, Mario	11-2019	11-2021

DISTRICT ÉLECTORAL NO 7	DÉBUT DU MANDAT	FIN DU MANDAT
CORNELLIER, Frédérique	01-2020	01-2022
CÔTÉ, Régis	01-2019	01-2021
COUTURE, Albert	01-2019	01-2021
DURANSEAU, Achille	01-2020	01-2022
MORISSETTE, Roger	01-2019	01-2021
ST-HILAIRE, Camil	01-2019	01-2021

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

-----

ATTENDU QU'en vertu de l'article 6 du règlement 2020-07 constituant le comité consultatif en environnement de la Ville de Val-d'Or, les membres de ce comité sont désignés par résolution du conseil;

**RÉSOLUTION 2020-70**

Nomination des membres du Comité consultatif en environnement.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Léandre Gervais,

APPUYÉ par la conseillère Lisyane Morin,

QUE les personnes ci-dessous identifiées soient et sont désignées membres du comité consultatif en environnement de la Ville de Val-d'Or pour les termes indiqués:

SIÈGE	NOM	DÉBUT DU MANDAT	FIN DU MANDAT
1	GINGRAS, Danny	2020-02-17	2022-02-16
2	LAROCHELLE, Marguerite	2020-02-17	2021-02-16
3	MAQSOU, Abdelkabir	2020-02-17	2022-02-16
4	POTHIER, Jacinthe	2020-02-17	2021-02-16
5	BOUTIN, Patricia	2020-02-17	2022-02-16
6	RATTÉ, Donald	2020-02-17	2021-02-16
7	BOSSÉ, Luc	2020-02-17	2022-02-16

QUE M. Paul Doucet, coordonnateur au Service des permis, inspections et environnement, soit et est désigné pour faire partie du comité consultatif en environnement, sans droit de vote.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

-----

ATTENDU QUE les personnes accréditées par le conseil de ville pour effectuer toute transaction relative aux véhicules municipaux auprès de la Société de l'assurance-automobile du Québec ont été désignées en vertu de la résolution 2018-18;

ATTENDU QU'il y a lieu d'actualiser cette liste;

**RÉSOLUTION 2020-71**

Désignation des représentants accrédités par la Ville pour réaliser toute transaction relative aux véhicules municipaux auprès de la SAAQ.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karen Busque,

APPUYÉ par la conseillère Céline Brindamour,

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

QUE les personnes ci-dessous identifiées soient et sont accréditées par le conseil de ville à compter de ce jour pour réaliser toute transaction relative aux véhicules municipaux auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec:

- Mme Sophie Gareau, directrice générale;
- Mme Chantale Gilbert, trésorière;
- M. Daniel Turcotte, directeur, Division des travaux publics;
- M. Yannick Martin, directeur du Service des achats et gestionnaire du parc de véhicules et des équipements;
- Mme Mylène Lavoie, coordonnatrice à l'entretien des équipements roulants, Division des travaux publics.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**RÉSOLUTION 2020-72**

Délégation du directeur du Service de sécurité incendie au congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, à Laval, du 16 au 19 mai 2020.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par la conseillère Lisyane Morin,

QUE M. Jean-Pierre Tenhave, directeur du Service de sécurité incendie, soit et est délégué au congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, qui aura lieu à Laval du 16 au 19 mai 2020.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**RÉSOLUTION 2020-73**

Délégation du superviseur technique de la diffusion du Service culturel au Salon Expo-Scène 2020, à Montréal, les 25 et 26 mars 2020.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Èveline Laverdière,

APPUYÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

QUE M. Philippe LeBel, superviseur technique de la diffusion au Service culturel, soit et est délégué au Salon Expo-Scène qui aura lieu au Palais des congrès de Montréal les 25 et 26 mars 2020.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**RÉSOLUTION 2020-74**

Adoption de la politique d'embauche révisée du personnel étudiant estival.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lisyane Morin,

APPUYÉ par la conseillère Céline Brindamour,

QUE la politique d'embauche révisée du personnel étudiant estival soit et est adoptée telle que présentée.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

ATTENDU QUE la Ville a procédé à un appel d'offres public via le *Système électronique d'appels d'offres (SEAO)* pour la fourniture de services professionnels en ingénierie, incluant la surveillance des travaux, dans le cadre du projet de réfection des services municipaux sur la 14e Rue, entre la 6e Avenue et l'avenue Paquin;

ATTENDU QU'à la suite de cet appel d'offres, deux firmes ont déposé une soumission conforme dans les délais requis, soit:

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>POINTAGE INTÉRIMAIRE MOYEN</b>	<b>OFFRE DE PRIX</b>	<b>POINTAGE FINAL</b>
Norinfra inc.	83	85 880,58 \$	9,67
SNC-Lavalin Stavibel inc.	85	89 220,60 \$	9,53

ATTENDU QUE recommandation est faite au conseil de ville par le comité d'évaluation des offres d'octroyer ce contrat à la firme ayant obtenu le pointage final le plus élevé, soit Norinfra inc., pour un montant de 85 880,58 \$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE le conseil de ville est d'accord avec cette recommandation;

#### **RÉSOLUTION 2020-75**

Ratification de l'ouverture des soumissions pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le cadre de la réfection des services municipaux sur une partie de la 14e Rue et octroi du contrat à Norinfra inc.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karen Busque,

APPUYÉ par la conseillère Céline Brindamour,

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

QUE l'ouverture des soumissions relatives à la fourniture de services professionnels en ingénierie, incluant la surveillance des travaux, dans le cadre du projet de réfection des services sur une partie de la 14e Rue, entre la 6e Avenue et l'avenue Paquin, soit et est ratifiée à toute fin que de droit.

QUE ce contrat soit et est octroyé à la firme ayant obtenu le pointage final le plus élevé, soit Norinfra inc., pour un montant de 85 880,58 \$ incluant les taxes.

QUE l'octroi de ce contrat est cependant conditionnel à l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du règlement d'emprunt 2020-16 décrétant l'exécution de ces travaux.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU QUE le développement local et régional constitue une compétence partagée entre les municipalités, les municipalités régionales de comté et le gouvernement du Québec;

ATTENDU QU'en matière de développement économique, les MRC jouent un rôle d'accompagnateur et les municipalités, celui de catalyseur;

ATTENDU QUE les cités régionales et les municipalités de centralité sont des pôles de développement qui dynamisent l'économie des régions;

ATTENDU QUE les pôles de développement :

- hébergent des parcs industriels, des équipements supralocaux ainsi que des infrastructures d'accueil;
- favorisent le transfert technologique par la présence d'institutions d'enseignement professionnel, collégial et universitaire et d'entreprises à caractère technologique comme les firmes d'ingénierie, les services de proximité aux entreprises et les réseaux d'innovation;
- présentent une capacité d'attraction pour les nouveaux entrepreneurs et de support au développement d'entreprises existantes;

- assurent le relais avec les marchés des grands centres à travers les réseaux d'entreprises de services et les réseaux de transport;
- jouent un rôle majeur dans le développement économique, dont le rayonnement s'étend bien au-delà de leur territoire, de leur région, du Québec et du Canada dans certains cas;

**RÉSOLUTION 2020-76**

Demande de reconnaissance du rôle stratégique des pôles de développement dans le cadre de la future *Stratégie de gouvernance en matière de développement économique local et régional*.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karen Busque,

APPUYÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

QUE demande soit faite à la ministre du développement économique local et régional, Madame Marie-Ève Proulx, de reconnaître, dans sa future *Stratégie de gouvernance en matière de développement économique local et régional*, le rôle stratégique des pôles de développement.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU QU'en vertu de sa résolution 2020-29, le conseil de ville a décrété, entre autres, la limitation à 30 km/h de la vitesse autorisée sur une partie de la rue Self, à partir du nord de place Vanier jusqu'au boulevard Forest;

ATTENDU QUE la configuration de l'intersection de la rue Self et de la Place Vanier, l'aménagement d'une nouvelle sortie du stationnement de la polyvalente ainsi que la proximité du parc situé sur place Vanier, justifie que le début de cette zone de 30 km/h coïncide avec le côté sud plutôt que le côté nord de Place Vanier;

**RÉSOLUTION 2020-77**

Amendement à la résolution 2020-29 limitant à 30 km/h la vitesse autorisée sur une partie de la rue Self.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par la conseillère Lisyane Morin,

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

QUE la résolution 2020-29 soit et est amendée en limitant la vitesse sur une partie de la rue Self à 30 km/h à partir du côté sud de Place Vanier plutôt que du côté nord.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU QUE le Québec se mobilise pour la réussite éducative des jeunes et la prévention du décrochage dans le cadre des *Journées de la persévérance scolaire*, célébrées annuellement au cours du mois de février;

ATTENDU QUE la 15e édition des *Journées de la persévérance scolaire* se déroulera du 17 au 21 février 2020;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt général de la Ville de soutenir cette action et d'inviter la population et les entreprises à se mobiliser et à mettre en place des conditions favorables à la réussite scolaire des jeunes et à la prévention du décrochage;

**RÉSOLUTION 2020-78**

Proclamation des *Journées de la persévérance scolaire*, du 17 au 21 février 2020.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par la conseillère Karen Busque,

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

QUE le conseil de ville proclame *Journées de la persévérance scolaire* la période du 17 au 21 février 2020 et invite tous les citoyennes et les citoyens, ainsi que les entreprises, à se mobiliser et à mettre en place des conditions favorables à la réussite éducative des jeunes et à la prévention du décrochage.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

**COMMENTAIRE**

Correspondance.

**Correspondance.**

Lettre de Mme Joanne Lessard, citoyenne, partageant sa vision d'un centre-ville animé et accueillant, appuyée de 23 signataires.

**COMMENTAIRE**

Période de questions réservée au public.

**Période de questions réservée au public.**

M. Richard Boutin, au nom du Club Lions, déplore qu'aucune affiche n'informe le public de la disponibilité d'appareils pour malentendants dans les salles de spectacle, la salle du conseil, le palais de justice, que le Club a gracieusement mis à la disposition. Le maire prend bonne note et une vérification sera faite.

**RÉSOLUTION 2020-79**

Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par la conseillère Lisyane Morin,

QUE la séance soit levée.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

Et la séance est levée à 20 h 07.

---

**PIERRE CORBEIL, maire**

---

**ANNIE LAFOND, notaire**  
Greffière